



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

SUJET DU COMMUNIQUE :

Aix-en-Provence, le 7 janvier 2022

Accueil des enfants de personnels
indispensables à la gestion de la crise
sanitaire

Le protocole sanitaire en vigueur depuis le 3 janvier 2022 n'implique plus la fermeture d'une classe à partir de 3 cas positifs de Covid chez les enfants dans les écoles. En effet, désormais, si un cas positif au Covid est détecté dans une classe, tous les élèves doivent faire un test antigénique ou PCR, avant un retour à l'école (présentation d'un résultat négatif).

Cependant, en cas de cluster dans une classe ou en cas d'absence de professeur non remplacé et afin de permettre aux personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire de continuer à assurer leur travail et à lutter contre l'épidémie de Covid, leurs enfants continueront d'être accueillis dans les écoles.

La liste des professions mise à jour pouvant bénéficier de cet accueil est la suivante :

- Tous les personnels des établissements de santé
- Les biologistes, infirmiers diplômés d'Etat, médecins, pharmaciens et préparateurs en pharmacie, sages-femmes, ambulanciers
- Tous les professionnels et bénévoles de la filière de dépistage (professionnels en charge du contact-tracing, centres de dépistage, laboratoires d'analyse, etc.) et de vaccination (effecteurs comme personnels administratifs)
- Tous les personnels des établissements et services médico-sociaux : EHPAD et EHPA (personnes âgées) ; établissements pour personnes handicapées et d'aide sociale à l'enfance ; services d'aide à domicile pour personnes vulnérables ; services infirmiers d'aide à domicile ; lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé ; appartements de coordination thérapeutique ; CSAPA et CAARUD ; centres d'hébergement pour sans-abris malades du coronavirus.

Bernard BEIGNIER

Recteur de la région académique
Provence-Alpes-Côte d'azur
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille
Chancelier des universités

Richard LAGANIER

Recteur de l'académie de Nice

Philippe DE MESTER

Directeur général de l'ARS PACA

Contact presse

Stéphanie Denis Laventure – Responsable du pôle communication – académie d'Aix-Marseille

stephanie.denis-laventure@ac-aix-marseille.fr Tél. 06 89 10 02 55

Lilia Parisot – Directrice de la Communication et de l'Education aux Médias – académie de Nice

lilia.parisot@ac-nice.fr Tél. 06 11 47 19 44

Brigitte Lopresti - Chargée des relations presse et de la communication-Service communication et documentation

brigitte.lopresti@ars.santé.fr Tél. 04 13 55 83 70